

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Anglais

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Versailles - Saint Quentin en Yvelines - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Anglais	Jury par défaut	Tous les candidats	114	1069	525	853	20	30

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en

général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

La Licence LLCER Anglais exige un bon niveau d'anglais à l'issue de la Terminale ; un niveau B2 est nécessaire pour avoir une chance raisonnable de réussite en première année de licence, où le taux de décrochage, d'échec et d'abandon est élevé.

La candidate ou le candidat doit être conscient/e que la licence LLCER n'est pas une formation pour "apprendre l'anglais", ni pour améliorer des acquis fragiles dans cette langue. C'est une licence en littérature, histoire et culture des pays du monde anglophone, où les cours sont enseignés intégralement en anglais dès la première année. Il est donc nécessaire d'avoir un niveau d'anglais suffisant pour suivre un cours enseigné dans cette langue, pouvoir prendre des notes, rédiger des devoirs (commentaires de documents) en anglais, participer en classe et préparer des présentations orales en anglais sur des sujets littéraires et civilisationnels.

Un bon niveau dans les autres matières générales des sciences humaines (histoire, géographie, lettres) est également indispensable, ainsi que la pratique d'une LV2. La poursuite de la LV2 du lycée (allemand, espagnol ou italien) au niveau post-Bac est obligatoire dans cette formation, et il ne sera pas possible de choisir une LV2 de niveau débutant.

Un goût pour la lecture, une curiosité intellectuelle active ainsi qu'une maîtrise des méthodes de travail, d'analyse et de rédaction seront valorisés. Enfin, une forte motivation justifiée par un projet professionnel en lien avec les débouchés de la formation sera un élément prioritaire de sélection.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence LLCER parcours Anglais propose une formation en sciences humaines qui permet aux étudiants d'approfondir, à partir d'un niveau déjà avancé acquis dans le secondaire, les savoirs et les compétences nécessaires à la maîtrise de la langue anglaise elle-même, en combinaison avec l'étude de la littérature, de l'histoire et de la culture des Iles Britanniques, des Etats-Unis et d'autres pays anglophones (Australie, Canada, Inde et Nouvelle-Zélande notamment).

Pendant les deux premières années (L1 et L2), les étudiants doivent obligatoirement poursuivre leur Langue Vivante 2 du lycée (allemand, espagnol ou italien) à un niveau post-Bac avec possibilité (non obligatoire) d'approfondir l'étude de la LV2 espagnol par le choix d'une mineure (renforcement de l'étude de la langue, littérature et civilisation).

Une Langue Vivante 3 est également proposée (non obligatoire) au niveau débutant uniquement : espagnol, italien, portugais, japonais, chinois.

A partir du troisième semestre, des parcours différenciés offrent la possibilité de choisir une orientation soit vers les métiers de la recherche, soit vers les métiers de l'enseignement.

Le programme de la licence est consultable sur le lien suivant : <https://www.uvsq.fr/licence-llcer-parcours-anglais> .

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Chaque candidature est examinée minutieusement par la commission ; toutes les candidatures sont ainsi lues et traitées par des enseignants de la formation, de manière concertée.

Sont pris en compte par la commission les éléments indiqués par avance aux candidats sur Parcoursup. Outre les résultats dans l'ensemble des matières pertinentes, la commission est sensible à la cohérence entre le projet exprimé et la formation demandée. Il est rappelé à ce titre que la licence LLCER n'est ni une licence LEA, ni une formation servant à "apprendre l'anglais". Il est naturellement attendu que les candidats aient au moins un minimum connaissance des spécificités de la formation à laquelle ils demandent à s'inscrire.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Sont pris en compte par la commission les éléments indiqués par avance aux candidats sur Parcoursup. Outre les résultats dans l'ensemble des matières pertinentes et le sérieux de la candidate ou du candidat pendant ses années de lycée, la commission est sensible à la cohérence entre le projet exprimé et la formation demandée. Il est rappelé à ce titre que la licence LLCER n'est ni une licence LEA, ni une formation servant à "apprendre l'anglais". Il est naturellement attendu que les candidats aient au moins un minimum connaissance des spécificités de la formation à laquelle ils demandent à s'inscrire.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau général en anglais		Notes de première et de terminale	Très important
	Niveau général en anglais		Note en Anglais au Baccalauréat	Très important
	Résultats		Notes en première et en terminale et au Baccalauréat	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aptitudes à l'analyse, à la synthèse, à l'exploitation de documents	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale	Important
	Capacité à rédiger et à s'exprimer	Capacité à rédiger et à s'exprimer	Appréciation des professeurs et résultats aux épreuves anticipées de français au Bac	Très important
Savoir-être	Aucun critère	Champ autonomie de la Fiche Avenir pour les lycéens	Champ autonomie de la Fiche Avenir pour les lycéens	Complémentaire
	Curiosité intellectuelle		éléments d'appréciation dans le dossier	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Projet de formation motivé (cohérence, connaissance de la formation)	Projet de formation motivé	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Centres d'intérêts		Centres d'intérêts	Complémentaire

Signature :

Alain BUI,

Président de l'établissement Université de Versailles

- Saint Quentin en Yvelines